

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
de Nouvelle-Aquitaine

**Décision n° 6825 du 4 juin 2020 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général du groupement de gendarmerie départementale de la Haute-Vienne**

NOR : INTJ2013274S

Le commandant adjoint de la région de gendarmerie de Nouvelle-Aquitaine, commandant du groupement de gendarmerie départementale de la Haute-Vienne,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 18436 du 5 décembre 2019 (NOR : INTJ1929976S),

Décide :

Article 1^{er}

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} juillet 2020 :

Leylavergne Fabien	NIGEND : 177441	NLS : 8037085
Defossez Bastien	NIGEND : 179680	NLS : 8037134

Article 2

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} juillet 2020 :

Franke Olivier	NIGEND : 321968	NLS : 8093235
Guittenit Emmanuelle	NIGEND : 320961	NLS : 8093159
Pomarède Jennifer	NIGEND : 189541	NLS : 8045356
Brunet Jean-Benoît	NIGEND : 303637	NLS : 6686270
Plateaux Alexandre	NIGEND : 241267	NLS : 8088114

Article 3

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} juillet 2020 :

Van Riet Arno	NIGEND : 197060	NLS : 8052814
Mesmin Manuel	NIGEND : 218611	NLS : 8071367
Gaël Julien	NIGEND : 323920	NLS : 8114174

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 4 juin 2020.

*Le général, commandant adjoint
de la région de gendarmerie de Nouvelle-Aquitaine,
commandant le groupement
de gendarmerie départementale de la Haute-Vienne,*
H. FLAMMANT